



Type de clinique: _____

Nom de l'instructeur: _____

Endroit: _____

Date: _____

1. Connaissances de l'évaluateur

Connaissance des attentes de l'évaluation d'arbitre.....	I	S	G
Connaissance des normes des arbitres (règlements et techniques).....	I	S	G
Familiarité avec les guides de philosophie, les critères et les commentaires de l'évaluation.....	I	S	G
Capacité d'analyser les habiletés de l'arbitre selon les critères connus	I	S	G
Identifie correctement ceux surperforme ou sous-performant.....	I	S	G

2. Processus d'évaluation et présentation

Suit le guide de base de discuter, évaluer, et offrir de l'instruction.....	I	S	G
Limiter les commentaires aux observations et implications	I	S	G
Fournir des conseils encourageants (verbaux et écrits).....	I	S	G
Utilisation des matériels additionnels nécessaires (tableau de démonstration de softball, diagrammes écrits à la main).....	I	S	G
Garder l'attention.....	I	S	G
Promouvoir la croissance et le changement graduel.....	I	S	G
Encourage l'arbitre à vérifier pour les bonnes interprétations des règlements et techniques.....	I	S	G
Promouvoir l'autoévaluation.....	I	S	G
Résumer (réviser les points clés).....	I	S	G
Souligner trois domaines d'ajustement.....	I	S	G
Évaluation informative et significative.....	I	S	G

3. Honnêteté

Fournir des commentaires précis sur la performance	I	S	G
Maintien de l'objectivité.....	I	S	G
Offrir des recommandations spécifiques pour l'amélioration.....	I	S	G

4. Communication

Verbal (amical, compréhensible et langage approprié).....	I	S	G
Commencer avec les forces et identifier les domaines à améliorer.....	I	S	G
Habiletés de motivation et d’encouragement.....	I	S	G
Garder une approche constante et positive.....	I	S	G
Gérer les questions.....	I	S	G

5. Attitude

Ponctualité.....	I	S	G
Approche attentionnée (serviable, empathique, compatissant, compréhensif).....	I	S	G
Donner à l’arbitre un sens d’appartenance.....	I	S	G
Bâtir l’esprit d’équipe.....	I	S	G
Discipline (maintenir le contrôle dans des situations difficiles).....	I	S	G

6. A besoin de travailler sur

- a) _____
- b) _____
- c) _____

7. Recommandations de certification de l’instructeur de clinique

A B C D-Maître

Commentaires du maître évaluateur: _____

Commentaires de l’instructeur: _____

Signatures: _____

Maître évaluateur

Évaluateur

Instructions:

Encercler la lettre qui représente la performance de l'instructeur le mieux dans chaque catégorie.

Si une situation ne se présente pas pour une certaine catégorie, ne marquez-le pas.

Si un changement notable a lieu dans une catégorie en particulier après que la cote de niveau a été encerclée, encercler tout simplement un autre niveau et dessiner une flèche entre vos cercles pour indiquer si le clinicien s'est amélioré ou a régressé.

Note: Afin d'atteindre la certification de maître instructeur de clinique, l'instructeur doit se mériter une cote de performance minimale de 'S' dans toutes les catégories soulignées avec un 'S' en gras. Dans toutes les autres catégories la cote minimale requise est 'I'.

Niveaux

I = Besoin d'amélioration (la performance ne rencontre pas les normes minimales de certification)
La performance du clinicien tombe en dessous d'un niveau acceptable et les normes de certification attendues. Une révision approfondie du manuel de certification d'instructeur et d'évaluateur de clinique est recommandée. Les suggestions de l'évaluation ont besoin de considération consciencieuse.

S = Satisfaisant (la performance rencontre les normes minimales de certification)
La performance du clinicien rencontre parfois les attentes mais tombe en dessous d'autres fois. Les points plus raffinés du manuel de certification d'instructeur et d'évaluateur de clinique ont besoin d'être révisés.

G = Performance bonne à excellente ou exceptionnelle
Le clinicien surpasse les normes de certification attendues de façon constante.
Le clinicien est habile à ce niveau et la responsabilité est retenue aussi bien qu'elle peut l'être.

Il y a un total de quatre niveaux. A à C, une désignation qui sera attribuée à ceux qui complètent la théorie et sont ensuite évalués pour le statut de maître instructeur. Le niveau D peut seulement être déterminé et désigné par le Directeur national de arbitres de softball.

Niveau A: Capable d'instruire aux cliniques mineures et jusqu'aux cliniques de Niveau II du programme de certification.

Niveau B: Capable d'instruire jusqu'aux et incluant les cliniques de Niveau III du programme de certification.

Niveau C: Capable d'instruire jusqu'aux et incluant les cliniques nationales de Niveau IV du programme de certification ainsi que des sujets au Congrès des Bleu(e)s. Écoles nationales et autres initiatives éducatives nationales de Softball Canada.

Niveau D: Déterminé et attribué seulement par le Directeur national des arbitres. Ce niveau et statut peut être désigné seulement aux individus sélectionnés à représenter le Comité de développement des officiels national pour agir comme évaluateurs et correcteurs officiel pour ceux qui cherchent le statut de maître instructeur. Le travail pour ceux qui sont sélectionnés pour cette catégorie sera surveillé et évalué régulièrement.

Planification des évaluations: Les évaluations doivent être demandées par écrit et envoyées au Directeur nationale des arbitres au moins quatre semaines en avance de la clinique, école, événement ou tournoi. Les évaluations seront planifiées sur la base de premier arrivé, premier servi et dépendra de la disponibilité des évaluateurs et de l'endroit de l'évaluation. Le coût de l'évaluation est de 50.00\$ et doit être payé directement à l'évaluateur avant l'évaluation. La personne ou le groupe effectuant la demande d'évaluation est responsable pour tous les coûts de voyage de l'évaluateur. Un maître instructeur ne peut pas demander pour une deuxième évaluation avant d'avoir servi une pleine année dans la catégorie désignée actuelle.